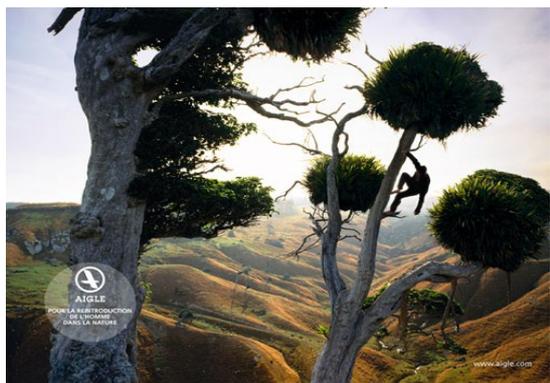
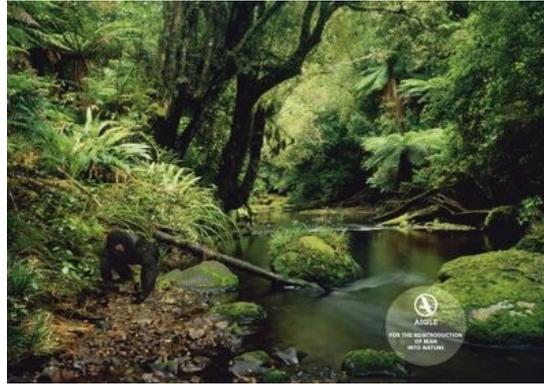


POUR LA REINTRODUCTION DE L'HOMME DANS LA NATURE

INTRODUCTION

Les théories de la communication opposent généralement les approches centrées sur le message et les approches centrées sur le média lors d'un processus communicationnel. Il est possible d'adopter tour à tour ces deux démarches pour appréhender la question qui nous intéresse ici : la réintroduction de l'Homme dans la Nature. Si on s'attache au support, on peut voir simplement à travers cette campagne publicitaire de la marque Aigle une opération de marketing réussie (récompensée par une victoire au « Grand Prix de l'Affichage » décernée par les professionnels de la publicité) qui surferait sur une « mode écolo » ou « écoresponsable » dont se seraient emparées un certain nombre de grandes marques : l'alimentation biologique avec Bjorg, les vêtements avec Aigle ou Timberland, des marques d'automobile ou d'assurances pour automobiles, voire même des producteurs d'énergie comme Total ou GDF/Suez. Le titre du pamphlet d'Alice Audouin, *Ecolocash, une écologie de circonstance* serait un indice de ce « succès » publicitaire de l'environnement ou de l'écologie, à tel point que le livre lui-même va être adapté au cinéma. (Le thème d'Ecolocash est la conversion d'une professionnelle de la publicité en « écolo » pour capter une demande allant dans ce sens).-





Lorsqu'on s'intéresse au message en lui-même, à présent, on constate que la marque Aigle prône ou même favorise (grâce à ses vêtements) la réintroduction de l'Homme dans la Nature. Le terme de réintroduction est intéressant puisqu'il traduit l'implantation sur un territoire d'une espèce qui en avait totalement disparu (à la différence du « repeuplement » qui vise simplement à planter de nouveaux individus pour assurer la viabilité d'une population en voie d'extinction sur le territoire) Ainsi, l'Homme mis en scène dans la publicité d'Aigle serait complètement arraché de la Nature. C'est peut-être pour cela que l'Homme réintroduit dans la Nature adopte des attitudes animalières. Cette Nature, à présent, est dans chaque déclinaison de la campagne publicitaire un milieu « exotique » (les lieux utilisés ne renvoient pas à des paysages « familiers » du moins en France métropolitaine), une Nature sauvage, vierge d'impact humain, ce qui tendrait à confirmer que l'Homme est étranger à cette Nature.

A travers cette brève réflexion autour des termes du slogan de la publicité Aigle, on peut d'ores et déjà soulever un certain nombre d'interrogations : Qu'en est-il notamment des peuples qui vivent dans ces lieux qui nous semblent si lointains ou étrangers : Inuits, indiens d'Amérique du Nord ou d'Amazonie, Pygmées... ? Ont-ils également été écartés de la Nature ? Si oui l'ont-ils fait de leur propre volonté ? A un même degré que le citoyen occidental ? De même, quel type de réintroduction nous propose Aigle ? Vêtements pare-soleil, anti-UV ou anti-moustiques¹... L'Homme réintroduit n'en est pas moins armé pour faire face à une Nature hostile. On resterait donc dans une problématique de maîtrise de la Nature, chère à Descartes ou aux penseurs de la modernité. A partir de là, il est aisé de s'interroger sur la nature de l'Homme, ce qui fonde sa « vocation » à s'extirper de la Nature : Pourquoi le castor appartient à la Nature alors qu'il construit des barrages au même titre de l'Homme qui s'en est déconnecté ?

¹ « Chaque modèle a été pensé pour combler le voyageur : chemise dotée d'un col pare-soleil, tee-shirt stretch, bermudas multi-poches anti-UV, Dry-fast® et anti-moustiques METISS, vestes imperméables et respirantes, chaussures ultra légères. » *Le Point.fr*, « Aigle œuvre à la réintroduction de l'homme dans la nature », 14/07/2008

On peut d'ores et déjà aborder les limites de ce type de questionnements en mobilisant les travaux d'anthropologues. Philippe Descola, notamment, montre bien que la dichotomie entre nature et culture, domestique et sauvage... procède d'une « cosmologie » purement occidentale². Ainsi, la distinction entre ce qui est artificiel et la nature n'a pas lieu d'être ailleurs que dans les sociétés modernes, ce qui a une influence immédiate sur le rapport de l'Homme à la Nature. C'est notamment à cause de cette dichotomie que la Nature est présentée par des paysages qui semblent totalement échapper à l'activité humaine. La notion-même de paysage est une conception occidentale, dont l'essor correspond à une innovation artistique dans la manière d'interpréter l'espace : la perspective³. Cette approche occidentale a pu mener à une conception figée de la Nature, une muséification qui a largement inspiré le développement des parcs naturels au risque d'occulter deux phénomènes : la Nature totalement naturelle n'existe pas ; même les forêts inextricables subissent l'impact humain, si bien que l'équilibre « naturel » est en partie conditionné par ces activités humaines (Chase, Descola)⁴. Or la création de parcs naturels s'est souvent accompagnée de l'expulsion de populations indigènes. En outre, la Nature (ou mieux vaudrait dire les écosystèmes) sont des milieux dynamiques ; la préservation en tant que maintien d'une configuration de l'écosystème dans son immuabilité va donc à l'encontre de son évolution « naturelle ».

On constate donc que la manière d'appréhender les rapports entre Homme et Nature est complexe et fait dans une large mesure appel à des considérations métaphysiques. Si nous avons pris le parti d'exposer ces idées au début de notre propos, c'est pour mieux dépasser ce registre de discours qui pourrait nous amener vers la place de l'Homme dans la nature, la critique de la modernité... L'idée ici n'est pas de faire de la proposition de « réintroduire l'Homme dans la Nature » une maxime trop éthérée, pas plus que de rester à une vision soulignant la futilité d'une accroche commerciale parmi tant d'autres. Nous avons simplement cherché à baliser le débat dans une perspective pragmatique voire même pratique. Le parti pris ici est d'accepter cette approche anthropocentrée et ethnocentrique pour tenter de voir

² Philippe DESCOLA, *Par-delà nature et culture*, Paris, Gallimard, 2005.

³ Anne Cauquelin, *L'invention du paysage*, Paris, PUF, 2000 ; Danny Trom, « Le paysage comme représentation et comme volonté. Autour d'un problème public », in Pierre Favre, Olivier Fillieule, Fabien Jobard, dir., *L'atelier du politiste*, Paris, La Découverte, 2007

⁴ Alston Chase, *In a dark wood: The fight over forests and the new tyranny of ecology*, New York, Houghton Mifflin 1995. Alston Chase a notamment montré que les Indiens d'Amérique vivant dans les forêts du Nord-Ouest, sur la côte Pacifique, pratiquaient des incendies volontaires car ils avaient remarqué qu'une variété plus importante des conditions d'habitat favorisait la diversification du gibier et en augmentait les populations.

dans la démarche proposée le signal faible d'un nouveau registre de discours dominant relatifs à l'environnement.

A ces fins, il est en premier lieu nécessaire de resituer le moment où l'Homme a été arraché à la Nature et celui à partir duquel il a été envisagé de le réintroduire. De même, il apparaît nécessaire de mettre en évidence des éléments qui tendraient à prouver l'effectivité de ce processus de réintroduction. Enfin, s'il s'avère que la question de la réintroduction de l'Homme dans la Nature mérite d'être posée, elle pourrait alors devenir source d'enjeu et donc éventuellement s'imposer comme prisme pour appréhender les problèmes publics, c'est à dire les questions susceptibles d'être captées par les institutions décisionnelles.

PARTIE I – HIER : UNE QUESTION D’AVANT-GARDE MARGINALEMENT TRAITÉE

Pendant très longtemps, la question de la réintroduction de l’homme dans la nature est restée confinée à un petit cercle d’intellectuels et d’artistes. Traitée de façon marginale et prise comme une idée à rejeter, cette réintroduction de l’homme dans le Jardin d’Eden perdu est demeurée pendant des siècles une proposition artistique et métaphysique d’avant-garde.

- **LE CARACTÈRE ARTISTIQUE DE LA RÉINTRODUCTION DE L’HOMME DANS LA NATURE**

Jusqu’à récemment, la question de la réintroduction de l’homme dans la nature était confinée à la réflexion des philosophes et des artistes, et elle restait marginale aux débats de société et à la décision politique. Ainsi, derrière la question de la réintroduction de l’homme dans la nature se cachent de nombreuses interrogations métaphysiques sur le rapport même de l’homme à la nature, le lien entre nature et culture, le présupposé que l’homme « civilisé » a un jour été « naturel », ou l’idée de supériorité de l’homme sur la nature...

On retrouve aussi cette question parmi les thèmes de prédilection de la littérature, du cinéma et de la peinture : d’Herman Melville à Jack London, de Mowgli à Tarzan, de Robinson Crusoë à l’enfant sauvage de Truffaut, de « Sa Majesté des Mouches » à la série « Lost », ou encore de « Walden » de Thoreau à « Into the Wild » de Sean Penn, la réintroduction voulue ou forcée de l’homme dans la nature enflamme les imaginations...

Dans tous les cas, la nature est à chaque fois présentée comme sauvage et non-impactée par l’homme, comme hostile, dangereuse et imprévisible. L’homme face à elle incarne la « civilisation » et la fragilité aux prises avec des éléments tous puissants et destructeurs. En conséquence, l’homme se doit de se rendre « maître et possesseur de la nature » pour en contrôler les dangers. La nature est stigmatisée et le but est d’à la fois la maîtriser et s’en arracher le plus possible par la technique. Ainsi l’homme « réintroduit dans la nature » l’est le plus souvent de manière forcée (Mowgli, Tarzan, Robinson, les naufragés de « Lost » ou de « Sa Majesté des Mouches » sont tous dans cette situation).

LE MYTHE DE ROBINSON CRUSOË

Le personnage de Robinson Crusoë, imaginé en 1719 par l'anglais Daniel Defoe, illustre l'homme réintroduit malgré lui dans une nature sauvage et hostile. A la suite du naufrage de son bateau, ce gentleman anglais se retrouve sur une île déserte où il parvient malgré tout, grâce à ses efforts et une foi constante en la Providence, à recréer une sorte de monde civilisé. Confronté à la nature vierge de tout impact humain, il s'empresse d'y imposer sa marque, accumulant des marchandises et construisant sans relâche. Il illustre aussi l'impossibilité pour l'individu de vivre, sans dommage pour sa personnalité, dans l'absence de relations à autrui. Ce n'est qu'en civilisant et technicisant la nature qu'il parvient à rester un homme. Ce roman a influencé des générations de lecteurs, et ainsi donné lieu à la production de nombreuses variantes du mythe, de « Sa majesté des Mouches » de William Golding (1954) à « Vendredi ou les Limbes du Pacifique » de Michel Tournier.

Et si la réintroduction est voulue, c'est par désir de se perdre dans l'immensité de la nature et de se mesurer à ses forces (c'est le cas des héros de Jack London ou d'Herman Melville). Ainsi, jusqu'à récemment, la réintroduction de l'homme dans la nature telle qu'elle était traitée par la philosophie et les arts restait un thème marginal et une idée fortement stigmatisée.

Cependant un autre domaine a traité cette question: celui des religions.

• **LE THÈME DE LA RÉINTRODUCTION DE L'HOMME DANS LA NATURE DANS LES RELIGIONS**

Les religions abordent toutes le thème de la nature et celui du rapport homme-nature, que ce soit pour arracher l'homme à la nature (par exemple le catholicisme) ou au contraire pour les unir (ce que font les religions animistes ou panthéistes pour lesquelles la nature est Dieu).

Ainsi le catholicisme rejette complètement l'idée d'un homme 'réintroduit' dans la nature : en étant chassé du Jardin d'Eden, il a été définitivement arraché à la nature, et son but est désormais de combattre l'état de nature et de devenir maître de son environnement. Par l'injonction « Croissez et multipliez », la religion catholique part du principe que la Terre est à-même de supporter cette croissance de population et que les ressources de la nature sont inépuisables. Cependant, cela ne signifie pas que la nature doit être détruite : ainsi Saint François d'Assise préconisait de protéger et de bien traiter les animaux.

SAINT FRANÇOIS D'ASSISE ET L'AMOUR DES ANIMAUX

Saint François d'Assise est généralement considéré comme la source d'une écologie chrétienne. Le saint catholique revendiquait en effet l'amour du prochain, mais aussi celui des animaux comme intrinsèques à sa religion. Pour lui, que Dieu ait créé les animaux signifiait pour l'homme un devoir de protection de ceux-ci.

Le Pape Jean-Paul II avait d'ailleurs consacré Saint François d'Assise « patron de l'écologie ».

Depuis le XIXe siècle, tous les Papes ont encouragé la protection animale: "Le monde animal, comme toute la création, est une manifestation de la puissance de Dieu, de sa sagesse et de sa bonté, et comme tel, mérite le respect de l'homme. Tout désir inconsidéré de tuer des animaux, toute inhumanité, toute cruauté ignoble envers eux doivent être condamnés...L'Église Catholique s'efforce d'exercer son influence sur les individus et l'opinion publique pour assurer l'acceptation de ces principes". (Pie XII, aux représentants des sociétés protectrices internationales, novembre 1950) En 1979, le Pape Jean-Paul II a officiellement proclamé saint François d'Assise Patron Céleste des écologistes. "Il m'est agréable de me trouver avec vous, méritants écologistes, et volontiers je vous adresse mon encouragement pour l'œuvre que vous accomplissez pour la sauvegarde du patrimoine de la nature et la protection des animaux...Que le Seigneur vous assiste et vous accorde d'abondantes récompenses dans votre noble et méritoire engagement". (Jean-Paul II, aux représentants des sociétés protectrices italiennes, novembre 1981).

http://www.insecula.com/forum/lire_201.html

En parallèle, et face aux nouvelles préoccupations écologiques, le catholicisme a précisé son discours, invitant à préserver la nature pour qu'elle reste inépuisable. Le discours du Pape Benoît XVI aux Journées Mondiales de la Jeunesse à Sydney l'été 2008 atteste de cette évolution. «Le miroitement de la Méditerranée, » a-t-il déclaré, « la magnificence du désert nord africain, la forêt luxuriante de l'Asie, l'immensité de l'Océan Pacifique, (...) la splendeur majestueuse de la beauté naturelle de l'Australie. (...) Tout cela est « bon » aux yeux de Dieu. (...) Que découvrons-nous ? Peut-être à contrecœur arrivons-nous à admettre que des plaies marquent aussi la surface de la terre : l'érosion, la déforestation, le gaspillage des ressources minérales et marines et ce, pour alimenter un besoin de consommation insatiable. Certains d'entre vous proviennent d'îles-États, dont l'existence elle-même est menacée par l'élévation du niveau des eaux ; d'autres viennent de nations qui souffrent des effets dévastateurs de la sécheresse. La merveilleuse création de Dieu est parfois vécue comme une réalité quasi hostile pour ses gardiens, et même comme quelque chose de dangereux. Comment ce qui est « bon » peut-il apparaître aussi menaçant ? ». En

s'interrogeant ouvertement sur ces questions, le Pape a montré que la religion catholique ne peut plus ignorer la question environnementale.

A l'inverse de la religion catholique, d'autres religions comme celles étudiées par l'anthropologue Philippe Descola⁵ associent homme et nature : c'est le cas du totémisme des Aborigènes d'Australie, qui part du principe qu'humains et non-humains possèdent une « ressemblance des intériorités », de l'animisme des Jivaros d'Amérique du Sud, qui considère que « tout est culturel » puisque les animaux sont vus comme eux aussi organisés en « société » et ayant un « comportement culturel », ou de l'analogie des Aztèques ou des Incas qui voient humains et non-humains comme indifférenciés.

Enfin d'autres religions vont plus loin et font de la défense de l'environnement et de la réintroduction de l'homme dans la nature un thème de prédilection. C'est le cas de l'adventisme par exemple, une mouvance protestante qui met les préoccupations écologistes au cœur de sa foi.

LES RACINES RELIGIEUSES DES COMPORTEMENTS ECOLO : L'ADVENTISME

Parmi les religions sensibilisées au thème de l'écologie et de la protection de la nature se trouvent les adventistes.⁶

Cette interprétation trouve une de ses illustrations dans le cas de l'adventisme. Ce groupe se trouve tout particulièrement en affinité avec la sensibilité écologiste contemporaine. Deux raisons peuvent, selon J.Séguy, l'expliquer. D'une part, les adventistes insistent sur la vision du monde comme œuvre de Dieu-Créateur. D'autre part, la centralité de la santé comme signe du salut a conduit l'adventisme à des conceptions hygiénistes et végétariennes qu'on retrouve dans certaines tendances écologistes contemporaines. Par ailleurs, J.Séguy précise que si l'adventisme se montre influencé par l'idéologie écologiste contemporaine – notamment dans son argumentaire catastrophiste qui délaisse les références bibliques au profit des menaces couramment avancées par les écologistes – les motivations religieuses restent nettement prévalantes.

Certains chefs de file religieux vont même jusqu'à faire du thème de l'environnement leur sujet de prédilection, délaissant le prosélytisme pour la protection de l'environnement. Ainsi

⁵ Philippe Descola, op. cit.

⁶ Françoise CHAMPION, « Religions, approches de la nature et écologies », archives de science sociale des religions, 1995, 90 (avril/juin), pp 39-56.

le Patriarche Œcuménique Bartholomée se consacre pleinement à cette mission depuis des années.

LE PATRIARCHE ŒCUMÉNIQUE BARTHOLOMÉE

Sa Sainteté le Patriarche Œcuménique Bartholomée, surnommée « le Patriarche vert » en Europe, est le chef de file parmi les responsables religieux en matière de protection de l'environnement. Sa Sainteté, qui est né dans le village de Aghioi Thodoroi sur l'île égéenne de Imvros en Turquie, a initié des séminaires et des dialogues pour discuter du besoin de mobiliser les forces morales et spirituelles afin d'atteindre une certaine harmonie entre l'Homme et la Nature. Parmi ses nombreuses réussites dans le domaine de l'environnement, on notera une série de symposiums portant sur la préservation des mers, dans le contexte de la religion, des sciences et de l'environnement. La dernière en date est la Mer Caspienne – établir un lien entre les peuples et les traditions. Le symposium cherche également à encourager le dialogue et la compréhension entre les foies islamique et chrétienne.⁷

Ainsi les religions abordent aussi la question de la relation homme-nature, même si certaines défendent la réintroduction de la nature tandis que d'autres préfèrent affirmer la supériorité de l'homme sur la nature. Cependant leur influence reste limitée dans le débat naissant sur ce thème.

- **LE RETOUR À LA NATURE EN RÉACTION CONTRE LES PROGRÈS DE LA TECHNIQUE ET LA MODERNISATION SANS LIMITE**

Même si nous avons stipulé plus haut que le thème de la réintroduction de l'homme dans la nature était une proposition largement stigmatisée jusqu'à récemment, il convient aussi de souligner que ce motif a parfois bénéficié de soutiens, et cela bien avant les années 1980 et le basculement de paradigme dont il va être question par la suite.

Le thème du retour à la nature a ainsi connu épisodiquement des moments de grâce, et cela toujours en réponse à un progrès sans limite des techniques et de la modernité. Ainsi dès le XVIIIe siècle Rousseau⁸ regrettait que l'homme se soit « dénaturé » et ait évolué pour devenir cet être social soumis au mal, à la servitude, à l'arbitraire politique et à l'hypocrisie sociale, aux artifices et aux calculs égoïstes. Pour lui le salut viendrait en partie d'un retour à la nature et ses valeurs d'innocence et de liberté : « l'état de nature » précédant la vie en société serait à retrouver. Au XIXe siècle, la Révolution Industrielle et son cortège d'excès techniques et

⁷ <http://www.unep.org/Documents.Multilingual/Default.asp?DocumentID=430&ArticleID=4769&l=fr>

⁸ Jean-Jacques ROUSSEAU, *Emile, ou de l'éducation*, Paris, Flammarion, 1762.

matérialistes font réagir les Romantiques, les adeptes du spiritisme et les philosophes (parmi lesquels Nietzsche) contre la construction d'un monde qu'ils estiment invivable. En réaction, ils dépeignent comme idéal un retour à une nature vierge et accueillante, maternelle et immuable.

LE RETOUR À LA NATURE DE « WALDEN » D'HENRY DAVID THOREAU (1854)

Ecrivain transcendentaliste américain, Thoreau choisit de vivre entre 1845 et 1847 seul dans une cabane au bord de l'étang Walden (Massachusetts), en pleine nature, afin de découvrir quelles leçons la nature pourrait lui enseigner. De cette expérience, il tire sept ans plus tard un roman dans lequel il fait l'éloge de « l'homme des bois » et raconte en détails la façon dont il a dû s'adapter à la nature. Avec des figures poétiques, des métaphores et des références à la mythologie, il donne une description précise du passage des saisons, de la flore et la faune de l'étang, et de la forêt alentour. Ce faisant, il affirme que la nature symbolise unité, spiritualité, individualisme et indépendance, valeurs qui devraient selon lui guider chaque homme. Il appelle à la simplification de nos vies, au rejet du matérialisme et de l'artificialité de nos sociétés. A l'heure actuelle, son livre reste un classique de la littérature américaine.

En parallèle, le sociologue Norbert Elias notait dans ses travaux des années 1970⁹ que le lent processus de domestication des pulsions au sein de la civilisation occidentale grâce à la *curialisation* (processus désignant plus généralement l'extension des pratiques de la Cour : bannissement de la violence, raffinement..., à l'ensemble de la société) s'était accompagné de réticences : la société de cour ne s'est pas construite sans heurt. Ainsi, à l'époque déjà, la transformation des guerriers en courtisans a parfois fait l'objet de résistances, certains revendiquant un retour à la nature et le retrait de la civilisation : la curialisation a éloigné les nobles de chez eux, ce qui entraîne une nostalgie, un romantisme qui idéalise le passé et oppose la ville – connotée péjorativement – à la campagne : la première suppose l'appartenance à un groupe supérieur, le contrôle de soi, de ses émotions, de ses pulsions ; la seconde est le lieu d'une vie plus libre, plus naturelle, sans contraintes.

Dès lors, la nature devient aussi et en parallèle une valeur refuge des conservateurs qui refusent le progrès et ses conséquences. Ceux qui dénigrent ou rejettent l'évolution des sociétés trouvent dans l'idée de réintroduction de l'homme dans la nature un cheval de bataille. Les théories réactionnaires s'emparent de ce thème pour appeler à un « retour aux sources » salutaire, défendant la liberté de chasser sans entrave ou le néo-darwinisme par exemple.

⁹ Norbert Elias, *La civilisation des mœurs*, Calmann-Lévis, 1973, et *La dynamique de l'Occident*, 1977.

Ainsi pendant longtemps le thème de l'arrachement de l'homme à la nature a prédominé, à quelques exceptions près, à la fois dans les arts, dans la philosophie et dans la religion. Il y avait une stabilité et une marginalité du thème, qui semblent cependant avoir récemment disparu. La réintroduction de l'homme dans la nature semble bénéficier d'un véritable basculement d'opinion et de traitement, comme nous allons le voir dans une deuxième partie.

PARTIE 2 - VERS UN BASCULEMENT DES REPRÉSENTATIONS ?

Dans les années 70 et surtout au cours des années 80, un discours sur la gestion de l'environnement en lien avec le développement économique va se généraliser dans le monde occidental. Les contributions du Club de Rome, le désormais célèbre Rapport Brundtland publié en 1987 lors de la Convention Mondiale sur l'Environnement et le Développement ou encore les Sommets de la Terre qui se tiennent tous les 10 ans depuis 1972 et dont celui de 1992 a donné lieu à la fameuse « Déclaration de Rio » comptent parmi les exemples principaux de cette dynamique. Derrière ces élans se dessine une nouvelle manière de penser le capitalisme, grâce notamment à la notion de développement durable. En effet, il faut souligner que les deux concepts sont des inventions occidentales : le capitalisme, comme l'a souligné Max Weber, est intimement lié au protestantisme¹⁰ ; quant au développement durable, il apparaît pour la première fois en 1987 dans le Rapport Brundtland, sous la forme anglaise « sustainable development ». Pour certains auteurs, notamment Sylvie Brunel, l'invocation de la nature ne serait qu'une sorte de « poudre aux yeux » pour maintenir une hégémonie économique de l'Occident au détriment des pays émergents, tels la Chine ou l'Inde. Selon Brunel, le développement durable « légitime un certain nombre de barrières à l'entrée ». En offrant ainsi un prétexte au protectionnisme des pays développés, « le sentiment que donne le développement durable, c'est qu'il sert parfaitement le capitalisme »¹¹. D'autres théoriciens avancent une corrélation entre le déclin du communisme et l'avènement du discours environnementaliste, le second venant remplacer le premier comme « risque majeur » qui pourrait légitimer le rôle des pouvoirs nationaux.

Bien évidemment, ces considérations s'éloignent des discours officiels qui font de la protection de la nature un enjeu indiscutable et impératif au développement de nos sociétés. Aussi, la présence de la « Nature » dans les sociétés occidentales semble de jour en jour plus importante. Les questions environnementales ont eu un rôle majeur au cours de la campagne présidentielle de 2007, dynamique cristallisée par l'hypothétique candidature de Nicolas Hulot, hissé au rang de chantre de l'écologie. Le fait que la publicité occupe avec toujours plus d'insistance le terrain de la préservation de l'environnement pourrait être un autre indice. L'image de marque écoresponsable, le « marketing green », semblent être la voie sur laquelle s'engagent la plupart des entreprises.

¹⁰ Max WEBER, *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, 1904/05

¹¹ "Les enjeux internationaux", entretien avec Sylvie Brunel sur France Culture, 11 juin 2008

Aurait-on affaire à une re-hiérarchisation de légitimités, à l'avènement d'un nouvel « ordre de justification » entendu comme principe commun autour duquel s'articulent les registres d'explication des comportements individuels et collectifs.

• LA NATURE RÉINTRODUITE DANS LES MANIÈRES DE CONSOMMER ?

L'émergence d'un ordre de justification fait écho à l'avènement d'une nouvelle « cité », pour reprendre le vocabulaire des sociologues Luc Boltanski et Laurent Thévenot. Les cités sont des systèmes au sein desquels s'établissent des ordres de grandeur et un principe supérieur commun ; autrement dit, chaque cité correspond à une logique de justification basée sur une certaine conception de ce qu'est le bien commun. Cette nouvelle cité, prenant pour étalon du « Bien » la Nature, serait la « Cité verte »¹² dans laquelle des activités quotidiennes pourraient trouver leur justification dans des principes environnementaux. Ainsi, faire du vélo, manger moins de viande ou recycler, réutiliser voire considérer comme ressource ses déchets n'auraient plus pour vocation première la réalisation d'économies (Cité marchande) mais la protection de la Nature. L'« effet Chabal » qui traduit l'engouement pour ce rugbyman hirsute, qui assume et joue de sa « bestialité »¹³, les phénomènes démographiques de rurbanisation (souvent liés à la perception d'une nouvelle « classe sociale », les Bobos, dont l'objectivation passe par de nombreux canaux, tels que la chanson de Renaud du même nom), seraient d'autres signes de ce retournement.

Pour éprouver cette hypothèse, il est nécessaire de jauger la diffusion de cet « état d'esprit ». Force est alors de constater qu'en termes de consommation, les produits réputés procéder de la logique de protection de la nature ne sont à l'heure actuelle qu'une « niche » (cf. encadré) A titre d'exemple, il est intéressant de constater qu'un sondage TNS Sofres réalisé pour la SNCF et le guide du Routard montre que les Français sont à peine un peu plus nombreux à avoir pratiqué le tourisme responsable (7% en 2008 contre 2% en 2007). Néanmoins, le nombre de voyageurs prêts à partir augmente (72% en 2008, contre 68% en 2007), rassurés par la garantie de la sécurité et des informations plus détaillées sur l'offre. On aurait donc

¹²Claudette LAFAYE, Laurent THEVENOT, « Une justification écologique ? Conflits dans l'aménagement de la nature », Revue de sociologie française, 1993, Volume 34, Numéro 4 pp 495-524. « Pour tester la validité de l'hypothèse d'une cité verte, il faut à la fois vérifier, d'une part, que l'argumentation écologique permet d'asseoir une critique des principes de justification concurrents et, d'autre part, qu'elle déploie une spécification du lien politique propre à fonder un accord légitime. »

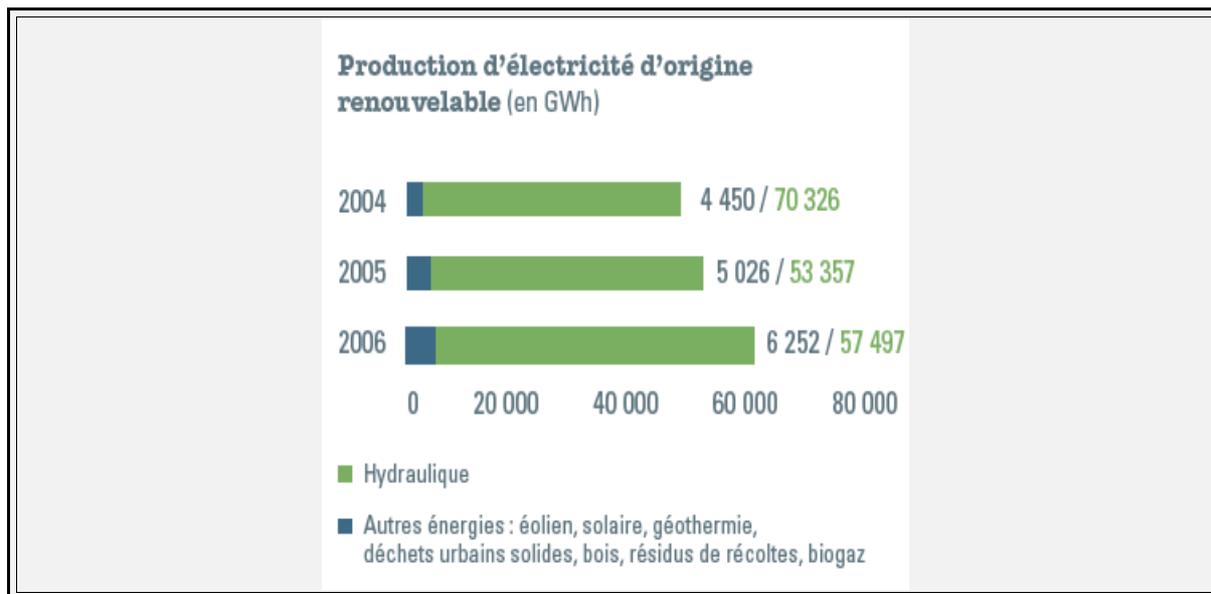
¹³ Cette vision est à opposer au processus de « curialisation », décrit par le sociologue allemand Norbert Elias (cf p10)

affaire à une mise en avant de la Nature sur un plan plus qualitatif qu'absolu, ce qui laisserait entrevoir non pas un basculement mais une ouverture dans les rapports Homme/Nature.

LA CONSOMMATION RESPONSABLE



Le guide réalisé par l'agence d'information « Graines de changement » en partenariat avec plusieurs partenaires tels que l'ADEME, la MAIF, Nature et Découvertes... (disponible sur le site <http://www.mescoursespourlaplanete.com>) témoigne que la consommation responsable n'en est qu'à ses débuts et très souvent encore, si les intentions d'achats affichées par les consommateurs sont supérieures à 40%, les parts de marché effectives des offres alternatives ne dépassent pas 4%. Mais le potentiel est important, puisque sur tous les marchés considérés, ces offres plus respectueuses des personnes et de la planète affichent une croissance à deux chiffres, toujours supérieure à celle de leur marché de référence. Ainsi, selon ce guide par exemple, la progression moyenne du marché « bio » depuis 1999 est de 9,5% par an contre 3,6% pour le marché alimentaire en général ; de même, la production des énergies renouvelables est en constante augmentation, tout comme la vente d'appareils de chauffage à bois...



Ce qui peut paraître intéressant est que ces pratiques encore marginales trouvent un écho dans les politiques publiques : la loi de finances 2006 a institué un crédit d'impôt sur les travaux et installations économes en énergie ou favorisant les énergies renouvelables : chaudières, matériaux d'isolation, équipements utilisant des énergies renouvelables, pompes à chaleur... ; l'arrêté du 31 octobre 2005 a rendu obligatoire la mise en place de conduits d'évacuation de fumées lors de la construction d'une maison chauffée à l'électricité. Cette mesure rend systématiquement possible le raccordement d'un appareil à bois dans toutes les maisons qui feront l'objet d'une demande de permis à compter du 1er septembre 2006 ; de nombreuses directives européennes concernent directement le traitement des déchets ; depuis le 15 novembre 2006, par exemple, la directive européenne sur la gestion des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE) rend obligatoire la collecte, le démantèlement et la valorisation des vieux réfrigérateurs, chaînes hi-fi et autres appareils.

• UNE HIÉRARCHIE HOMME/NATURE EN PASSE DE SE RETOURNER ?

Au delà des pratiques de consommation, est-il possible de mettre en évidence d'autres signaux allant dans le sens d'une nouvelle hiérarchie entre Homme et Nature. Par exemple, quelles sont les figures archétypiques de l'Homme réintroduit dans la Nature. Bien souvent, on constate que des sports et loisirs investissent le registre de la proximité à la Nature pour vanter les mérites de leurs pratiques. Ainsi, l'alpiniste ou le surfer peuvent apparaître comme des modèles (les surfeurs, notamment, se considèrent comme le dernier mammifère entre l'Homme et le Dauphin) Dans l'absolu, on peut rétorquer que les matériaux utilisés pour les planches de surf sont extrêmement polluants, que l'Himalaya regorge de débris des expéditions pour gravir ses principaux sommets, mais sur le plan purement qualitatif, ce type d'usager de la nature fait office et se saisit comme un exemple.

Autre figure intéressante, celle du scientifique. Autrefois symbole de l'Homme qui cherche à « dompter » la Nature, son rapport à l'environnement a depuis changé. De plus en plus, le travail du scientifique passe par de la « science de plein air » et non plus seulement de la « science confinée » (distinction opérée par Michel Callon). Le cas exemplaire de Dian Fossey, ethnologue américaine spécialiste du comportement des gorilles, vient immédiatement à l'esprit. Mais à y regarder de plus près, on constate que de nombreux domaines scientifiques établissent un nouveau rapport à la Nature, non plus en terme de domination mais plutôt d'inspiration. L'architecture, la robotique (cf encadrés) mais aussi de nombreux produits manufacturés empruntent ainsi à des « technologies naturelles » (voile de planche à voile sur le modèle de l'aile d'oiseau, combinaisons de natation inspirés de la peau de requin, adhésifs reprenant la texture des pattes de gecko...)

LE ROBOT ET LE CAFARD

On peut aisément considérer la robotique comme l'une des activités humaines les plus éloignées de la nature. Le terme, issu des langues slaves, signifie « esclave » ou « travailleur dévoué » (du tchèque robota, travail forcé). Le premier à avoir utilisé le mot, Karel Čapek, désignait par là des êtres organiques artificiellement créés, mais rapidement le sens a glissé vers « humains mécaniques ».

Définitions du Larousse :

- › Dans les œuvres de science-fiction, machine à l'aspect humain, capable de se mouvoir, d'exécuter des opérations, de parler.
- › Appareil automatique capable de manipuler des objets ou d'exécuter des opérations selon un programme fixe, modifiable ou adaptable.

Pourtant, à y regarder de plus près, on peut constater que la nature investit également cette activité a priori non naturelle par excellence (on parle « d'intelligence artificielle », on fait intuitivement allusion à des « androïdes »...)

Les robots hexapodes (d'après la page Wikipédia du même nom)

Un robot hexapode est un véhicule mécanique dont la locomotion est basé sur trois paires de pattes. L'étude de la marche des insectes est d'un intérêt particulier pour présenter une alternative à l'usage de roues pour la locomotion des robots. Le terme se réfère donc aux robots d'inspiration biologique imitant dans le cas présent les animaux hexapodes tels les insectes.

Les insectes ont été choisis comme modèles parce que leur système nerveux est plus simple que celui d'autres espèces animales. De plus, des comportements complexes peuvent être attribués à quelques neurones seulement et le chemin entre les entrées sensorielles et les sorties moteurs sont relativement courtes. Le comportement de marche de l'insecte et l'architecture neuronale sont utilisés pour améliorer la locomotion du robot. Au contraire, les scientifiques utilisent des robots hexapodes pour tester différentes hypothèses. Il y a donc interdépendance entre l'Homme et l'animal et même entre disciplines puisque la biologie (l'étude de la vie donc de la nature animée) permet des avancées en robotique (l'artificiel animé) et inversement.

« Biological Inspiration »

Plus édifiant encore, la page de présentation du laboratoire POLY-PEDAL de Berkeley (Performance Energetics Dynamics Animal Locomotion)

On trouve sur la page de présentation de ce laboratoire des explications relatives à l'« Inspiration Biologique » en tant qu'axe de recherche. Les chercheurs insistent sur la distinction entre ce terme et la notion de « biomimétisme » qui nie les phénomènes d'évolution des espèces en tentant de « mimer » la nature. L'inspiration biologique doit aller au-delà, dans un processus de « développement ». a travers cette nuance, on retrouve l'idée que la nature est utile pour les scientifiques mais pas au point d'être perçue comme supérieure à l'homme.

Réintroduire le robot dans la Nature pour mieux l'exterminer

Encore plus loin, l'utilisation de robots-cafards pour élaborer des sociétés mixtes robots-animaux. On peut notamment illustrer cela avec le projet Leurre qui vise à réintroduire un insecte-robot (InsBot) au sein d'une colonie de cafards afin d'en faire un maître de colonie pour mieux l'éradiquer.

Certes, le but final est d'expulser la nature (le cafard) de l'environnement humain ; cependant, si on décompose le processus la perspective devient autrement plus intéressante pour la question qui nous préoccupe :

a: le robot ressemble à un petit pavé qui ne ressemble pas à un cafard, mais grâce à plusieurs travaux, les mouvements, déplacements, comportements du cafard sont reproduits par la machine. De même des phéromones spécifiques à la colonie imbibent le robot (on introduit de l'animalité dans le robot)

b : le but de l'opération (pas encore atteint) est d'arriver à influencer le comportement collectif des blattes de manière non coercitive ; faire de l'InsBot le « leader »

Un bon résumé de toutes ces considération : le documentaire réalisé par Pascal Cuissot et Benjamin Turquet : Super cafard, l'ultime rescapé, diffusé sur Arte en 2007 : synopsis

Le cafard : l'évocation de son nom suffit à inspirer le dégoût. Réputé sale, répugnant, vecteur de maladies, allergisant, envahissant, il est le plus indésirable des insectes, pourchassé sur tous les continents. Avouons-le, un bon cafard est un cafard mort ! Pourtant, le cafard a un autre visage ; simple, robuste, alerte, rapide et prolifique, il incarne aux yeux des scientifiques une créature parfaite, créée pour le succès et qui nous a précédé sur terre. Étonnamment, ces insectes constituent une source d'inspiration exceptionnelle pour les sciences. Du fait de leurs capacités de locomotion hors du commun, ils sont au cœur des recherches sur la robotique... Même les sociétés qui produisent des insecticides utilisent le cafard comme modèle pour développer leurs produits de lutte contre les insectes ! Enfin, les cafards sont les premiers animaux sur lesquels sont testées les premières sociétés mixtes robots / animaux.

INSPIRÉ PAR LA NATURE

→L'habitat (extrait d'un article paru sur le site médiaterre ;

<http://www.mediaterrre.org/habitat/actu.20080916164504.14.html>)

« Biomimétisme, Comment Dame Nature concevrait-elle un bâtiment ?

Après quelque 4 milliards d'années d'évolution, les organismes vivants ont créé des structures intéressantes et les architectes commencent à se pencher sur la nature pour y chercher des indications relatives à la pérennité des constructions.

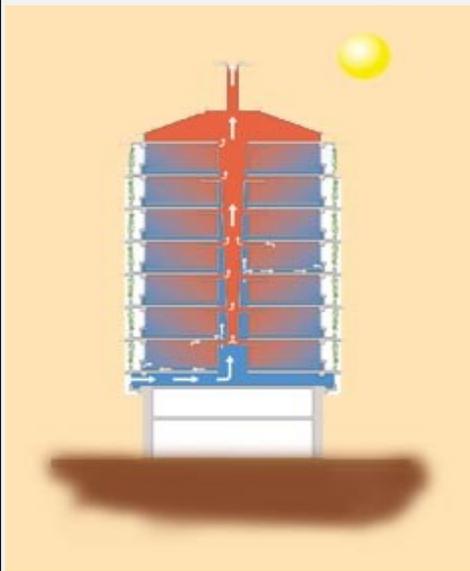
Le plus célèbre des bâtiments inspirés par la biologie est sans doute le centre d'achats et complexe de bureaux de Eastgate, à Harare (Zimbabwe). Son concept s'inspire des termitières dans lesquelles les termites maintiennent une température constante de 87 degrés F (30C) - pour préserver un champignon qu'elles cultivent pour leur nourriture - en ouvrant et en fermant des conduites de ventilation de l'air chaud.

Le bâtiment en béton d'Eastgate n'a pas de système de climatisation. La nuit, de gros ventilateurs poussent l'air frais de l'extérieur dans les espaces aménagés entre les planchers du bâtiment. Le jour, des ventilateurs plus petits poussent l'air chaud extérieur dans ces mêmes espaces où la fraîcheur du béton abaisse sa température. Lorsqu'il se réchauffe, l'air monte et s'échappe à l'extérieur par 48 " entonnoirs " de brique. L'air frais est renouvelé deux fois l'heure pendant la journée. Le bâtiment ne consommerait que 10 % de l'électricité utilisée par un bâtiment traditionnel de la même taille.

Qu'en est-il des matériaux de construction inspirés par la nature ? Les architectes et les ingénieurs étudient la coquille quasi indestructible de la conche.

La conche se construit en assemblant des morceaux de carbonate de calcium en plaques et en couches. Chaque nouveau morceau est assemblé perpendiculairement au précédent : ainsi, les fêlures ne peuvent pas se propager et la force des coups est dissipée plaque après plaque et couche après couche.

Pour ce qui est de l'adaptation aux changements de température, observez les pommes de pin. Étroitement fermées lorsqu'il fait froid, elles s'ouvrent pour lâcher leurs semences lorsque le temps se réchauffe. Les chercheurs essaient de fabriquer des matériaux qui changeraient de forme en fonction du niveau d'humidité atmosphérique, s'ouvrant pour pousser l'air chaud et humide au dehors et se fermant pour empêcher le même air chaud et humide de pénétrer à l'intérieur.



Les termitières, courantes en Afrique, sont des merveilles technologiques. Un astucieux système naturel de ventilation permet de maintenir une température intérieure constante, nécessaire à la culture d'un champignon dont raffolent les termites. L'architecte britannique Mick Pearce a repris ces concepts pour construire Eastgate, un immeuble de bureaux au centre d'Harare au Zimbabwe. Le challenge était : pas d'air conditionné mais des ventilateurs et pratiquement pas de chauffage.

La construction, terminée en 1996 et habitée depuis, est constituée de deux tours séparée par un patio ventilé donc frais. L'air du patio vient circuler à l'intérieur des tours afin de rafraîchir les bureaux. De plus chaque fenêtre est protégée du soleil par des auvents. Moins de la moitié de la consommation d'énergie d'un immeuble équivalent est nécessaire à son fonctionnement. Les habitants sont très satisfaits des conditions de confort, sauf deux semaines par an en moyenne qui laissent à désirer...

→Les cosmétiques :

-Dernièrement, une marque de déodorant a incorporé la pierre d'alun à l'un de ses produits. Ce sulfate d'aluminium et de potassium est un antiseptique et un astringent qui peut être utilisé comme déodorant, après-rasage... L'innovation de cette marque de déodorant n'en est pas une puisque la pierre d'alun est utilisée « à l'état solide » (sous forme de stick, après humidification) depuis l'Antiquité et vendue depuis de nombreuses années dans les épiceries bio ou pharmacies.

-« La recherche Ushuaia innove »

De plus en plus les stratégies de vente des fabricants de cosmétiques, savons... reposent sur la promotion de recettes à base d'ingrédients si possible exotiques et surtout naturels aux vertus soit innovantes (issues d'études scientifiques pointues) soit redécouvertes (empruntant aux pratiques de nos aïeux) : grenade des Açores, noix de coco des îles, figue d'Anatolie... on peut multiplier les exemples, chaque année on retrouve un ingrédient naturel phare : karité, gelée royale...

Autre glissement intéressant, cette fois-ci dans les sciences humaines et sociales, l'économicisation et la juridicisation de la Nature pourraient être des signes d'un retournement des hiérarchies. En matière économique, un changement de paradigme a conduit à une « approche écosystémique »¹⁴ de la gestion des activités humaines. Pour palier aux défauts de l'approche traditionnelle sectorielle.

¹⁴ "L'approche Ecosystémique est le management des activités humaines compréhensif et intégré, basé sur le meilleur savoir scientifique disponible sur les écosystèmes et leurs dynamiques, afin d'identifier et agir sur les influences critiques pour la santé des écosystèmes marins, et ainsi parvenir à l'utilisation soutenable des biens et services de l'écosystème et le maintien de l'intégrité de l'écosystème., Cette définition est empruntée à l'atelier sur la Stratégie Marine Européenne (Danemark, 2002)

Les communautés humaines sont alors placées "sur un même plan" que les communautés animales et végétales, en interaction avec l'environnement; cet ensemble forme une unité écologique spécifique: l'écosystème. Par définition, un écosystème est une structure transversale, qui ne correspond pas aux limites juridiques des pays, et donc généralement sujet à divers types de management. L'approche écosystémique vise à unifier la gestion du milieu. En matière de droit, l'invocation des notions de « préjudice écologique » ou de « responsabilité environnementale » semble se normaliser, à la suite notamment du procès de l'Erika. Désormais, il semblerait que la Nature acquière une personnalité propre qui autorise par exemple l'admission autonome des dommages causés à l'environnement.

A travers ces divers aspects, on se rend compte que la manière d'appréhender l'environnement a changé. La Nature n'est plus toute puissante mais fragile, menacée. L'Homme réintroduit dans la Nature doit donc en prendre soin, la considérer, à la limite, comme son égale. Cette façon de voir les choses, autrefois peu contraignante, est en passe de devenir une norme. Ceci peut poser problème car une perspective normative implique forcément des enjeux de stigmatisation et donc de domination.

La notion d'écosystème par exemple, qui fait largement écho au concept de développement durable, vise ainsi à concilier des objectifs non hiérarchisés. Or, cette dynamique ne peut que conduire à des contradictions. La réintroduction de l'Homme dans la Nature devra peut-être s'interpréter dans des termes conflictuels. Ainsi, le fait qu'Al Gore se soit vu décerner le Prix Nobel de la Paix pour ses activités en faveur de la protection environnementale n'est-il pas le signe que cette problématique puisse être source de conflit ?

PARTIE III - DEMAIN: LES RISQUES DÉGAGÉS PAR LA PROBLÉMATIQUE

A partir de là quelles vont être les pistes de réflexions ? On voit que certaines choses se dessinent : que faut-il alors creuser ? Par exemple, quelles vont être les luttes, les tensions, les dangers, voire les conflits dégagés par cette problématique ? Il faut anticiper les réponses à ces difficultés nouvelles pour que le jour venu les pouvoirs publics puissent réagir aux éventuels conséquences de ce basculement du discours dominant sur l'environnement.

La Nature, nouveau facteur de polarisation Nord-Sud ?

- A L'INVERSE DE LA RÉINTRODUCTION DE L'HOMME DANS LA NATURE, L'EXPULSION DE CELUI-CI PAR LA NATURE : LE CAS DES RÉFUGIÉS CLIMATIQUES**

Victimes des pressions environnementales générées par le réchauffement climatique, les réfugiés climatiques sont une catégorie de migrants encore méconnue, et pourtant en croissance rapide. Les Nations unies estiment que le nombre des réfugiés climatiques pourrait s'élever à 200 millions d'ici à 2050. François Gemenne¹⁵ souligne cependant que ce chiffre pourrait être revu à la hausse.

Le professeur Atiq Rhaman¹⁶ milite depuis vingt ans pour une approche d'ensemble de la problématique des réfugiés climatiques. Très didactique dans le champ scientifique, il parle sans détour des questions de justice internationale, auxquelles il rattache le réchauffement climatique. *« Celui-ci est, pour le Bangladesh, qui souffre déjà de l'incurie de ses politiques et de multiples désastres naturels, le facteur additionnel critique, la goutte d'eau qui fait déborder le vase. Pourtant, notre pays ne représente que 0,3 % ou 0,4 % du total des émissions de gaz à effet de serre. C'est-à-dire moins que la ville de New York. Nous devons nous-mêmes réduire nos émissions, c'est un devoir moral. Mais, dans le même temps, si le reste du monde ne fait rien, il y aura une catastrophe humanitaire majeure. Qui portera, alors, la responsabilité? »*

Il est à noter qu'à ce jour, il n'existe pas de statut défini juridiquement pour les réfugiés écologiques dans le droit international auquel cette nouvelle catégorie de réfugiés impose des

¹⁵ Chercheur au Centre d'études de l'ethnicité et des migrations de l'université de Liège

¹⁶ Fondateur du Bangladesh Centre for Advanced Studies - BCAS - centre de recherche pluridisciplinaire précurseur dans l'étude des impacts socio-économiques du climat

défis nouveaux¹⁷. L'ONU appelle néanmoins à la reconnaissance d'un statut juridique pour les réfugiés environnementaux, sur le même mode que les réfugiés politiques.

Le rapport Homme/Nature dans ce cas précis des réfugiés climatiques s'est inversé et, pour une fois, ce n'est pas l'homme qui est à l'origine de la décision de s'arracher à la Nature ou de se réintroduire dans celle-ci, mais c'est bien Mère Nature qui expulse l'humain hors de son domaine. Au-delà de ce petit détour philosophique, la question des réfugiés climatiques semble être un enjeu futur qui prend de plus en plus d'importance et que les décideurs publics devront prendre en considération non seulement dans le monde, mais aussi en France avec les menaces dues à l'érosion marine qui pèsent sur certains littoraux¹⁸.

LES RÉFUGIÉS CLIMATIQUES DE TUVALU



Selon l'envoyée spéciale du journal Le Monde, c'est une véritable catastrophe qui se prépare dans l'archipel de Tuvalu, ce petit archipel en plein océan pacifique, nation de 26 km² peuplé de 11000 habitants¹⁹. Cet archipel, dont 9 îles sont habitées, culmine à une altitude de 5 mètres seulement. Tuvalu voit donc les premiers déplacés climatiques, les premiers fuyards de l'augmentation du niveau des mers, les premiers émigrés du climat. Ils sont déjà 2600 réfugiés en Nouvelle Zélande, 5 fois plus nombreux qu'il y a 15 ans. Leur écosystème est considéré comme inondé, avec la salinisation de leur système d'eau et de leurs aires de cultures. Il y a quelques années, le gouvernement de Tuvalu avait menacé de poursuivre en justice l'Australie et les Etats-Unis pour n'avoir pas ratifié le protocole de Kyoto. Selon le Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) dans son dernier rapport, publié en 2007, la montée des eaux à la fin du siècle devrait être comprise entre 18 et 59 centimètres, inondant la majeure partie de l'archipel.

la nature, nouvelle forme de clivage social ?

¹⁷ Christel Cournil, *Les réfugiés écologiques : quelle(s) protection(s), quel(s) statut(s) ?* Revue du Droit Public 2006, n°4 : 1035-1066.

¹⁸ Site de l'Observatoire du littoral de l'IFEN (Institut Française de l'Environnement) <http://www.littoral.ifen.fr/Risques.32.0.html>

¹⁹ *Les naufragés de l'archipel de Tuvalu*, Le Monde, 10 juin 2008

- **LA RÉINTRODUCTION DE L'HOMME DANS LA NATURE AU TRAVERS DU PRISME POLITIQUE.**

On peut s'interroger sur l'impact que cette question de la réintroduction de l'Homme dans la Nature a sur certaines philosophies politiques et notamment sur le communisme. La pensée de Marx a voulu libérer l'homme, arracher l'humain prolétaire à sa condition d'être soumis et l'élever dans une société où la répartition des richesses ainsi que le mode d'organisation politique sont censés assurer une égalité de tous les citoyens. Or la Nature est fondamentalement injuste et inégalitaire. La loi du Talion (« œil pour œil, dent pour dent »), la froide cruauté des rapports entre prédateurs et victimes, et ce que l'on nomme traditionnellement (notamment dans les documentaires animaliers) « *la dure loi de la Nature* » en sont quelques exemples. La réintroduction de l'Homme dans la Nature risque de s'accompagner d'une différenciation des individus dans la société allant à l'encontre du mythe républicain de l'égalité entre tous. Tout comme dans la Nature, les rapports ne risquent-ils pas de s'individualiser au maximum et les inégalités de se creuser ?

L'élan de l'écologie et de la problématique de la protection de l'environnement peut-il être la source d'une stigmatisation sociale ? Existe-t-il les prémices d'un clivage rouge-vert entre partisans de la lutte des classes et ceux de la « lutte verte » ?

Un rapide coup d'œil aux programmes des différents partis politiques en France permet de se rendre compte du consensualisme de la thématique de la Nature et de la protection de celle-ci. Les deux principales formations (UMP et PS) s'étaient rangées au côté de Nicolas Hulot et de son pacte pour l'environnement. Récemment le « Grenelle de l'environnement » proposé par le gouvernement a été accepté par une large majorité au sein de l'hémicycle.

Du côté des extrêmes (droite et gauche) la tendance semble aussi au vert.

Le FN et le MNR réaffirment l'enracinement à droite de la problématique de l'Homme et de la Nature. « À l'heure où des préoccupations légitimes mettent en avant l'urgence de la situation en matière environnementale, le Front National rappelle qu'il a consacré, dès l'origine, une part de son programme à la préservation de l'environnement et aux dangers du monde industriel. »²⁰ De même le MNR parle de l'écologie comme d'une « Doctrine de droite s'appuyant sur l'étude scientifique des phénomènes naturels pour affirmer l'importance du

²⁰ Programme du FN sur son site web : <http://www.frontnational.com/programmeenvironnement.php>

milieu dans la vie et l'épanouissement des espèces vivantes et tout particulièrement de l'homme. »²¹

Les deux partis refusent pourtant l'étiquette « gauche » de l'écologie et du « combat social » qu'on lui attacherait. « *Contrairement à ce que pratique la gauche, y compris celle qui se prétend écologiste, l'écologie implique le respect de l'ordre naturel, le maintien de communautés homogènes et de leur identité ainsi que l'épanouissement mesuré des activités humaines.* »²² « *Les questions de l'environnement ont été accaparées par les Verts ou les altermondialistes qui en ont une lecture biaisée, mêlant au juste souci de protection de l'environnement la défense des sans-papiers ou le financement d'organisations d'extrême gauche.* »²³

Qu'en est-il alors de l'extrême gauche ?

Le Nouveau Parti Anticapitaliste place l'écologie au sein de son programme en insistant sur les parallèles entre « combat social » et « combat écologique », parlant « d'écologie anticapitaliste »²⁴. Il est intéressant de noter que le parti communiste sur son site internet n'a pas de volet « environnement » ou « écologie » dans ses propositions, seulement une rubrique intitulée « *Villes, territoires et développement durable* »²⁵. L'ambiguïté du discours se ressent d'autant plus lorsqu'en affirmant vouloir « *placer l'écologie au cœur du développement* »²⁶ le PCF se met à défendre la chasse face aux exigences écologiques européennes.

*« A l'initiative de la Fédération Nationale des Chasseurs (FNC), responsables nationaux et départementaux de la chasse ont auditionné les candidats à la présidentielle ou leurs représentants. C'est le sénateur communiste des Côtes d'Armor, Gérard Le Cam, qui s'est exprimé au nom de Marie George Buffet. » (...) « Enfin concernant le sujet sensible des périodes de chasse aux migrants et particulièrement au gibier d'eau, Gérard Le Cam a estimé que « hormis une modification des périodes de migration liée au réchauffement climatique », rien ne devrait justifier une nouvelle réduction. »*²⁷

Le PCF semble ainsi porter un double discours de préservation des milieux naturels et de défense de pratiques populaires (chasse des gibiers d'eaux) issues d'un héritage

²¹ Programme du MNR sur son site web: <http://www.m-n-r.fr/aaz54.htm>

²² idem

²³ Programme du FN sur son site web : <http://www.frontnational.com/programmeenvironnement.php>

²⁴ Site web du NPA : <http://www.npa2009.org/taxonomy/term/19>

²⁵ Site web du PCF : <http://www.pcf.fr/spip.php?rubrique51>

²⁶ <http://www.pcf.fr/spip.php?article1246>

²⁷ <http://www.pcf.fr/spip.php?article1402>

révolutionnaire de 1789, contraire aux politiques écologiques européennes et françaises (quotas de protection des espèces migratoires).

L'EXEMPLE DES CHASSEURS DU MARAIS DE GRANDE BRIÈRE MOTTIÈRE²⁸

Les directives communautaires Oiseaux et Habitats ont pu participer à la repolitisation pratique de certaines catégories populaires et ce, autour d'une pratique sociale partagée et productrice d'identification locale. En effet, les politiques publiques communautaires de protection de la nature appliquent sur l'espace rural des découpages établis en fonction de critères scientifiques (comme les « Zones spéciales de conservation » pour la Directive Habitats ou les « Zones de protection spéciales » pour la Directive Oiseaux). Provenant de Bruxelles, cette qualification de la nature, à la fois biocentrée et emprunte du savoir naturaliste (valorisant la connaissance et la rareté des espèces) s'oppose frontalement aux usages sociaux antérieurs qui en sont faits dans le monde rural, patrimonialisés, anthropocentrés et favorables à des usages ludiques de la nature (chasse, pêche, promenade).

Situé entre la Loire et l'océan atlantique, zone humide fragile, le marais de Grande Brière Mottière est au cœur des politiques communautaires de protection de l'environnement. Or elle affecte des pratiques anciennes : les Briérons sont pour l'essentiel salariés dans l'industrie navale et aéronautique de Saint-Nazaire ; ils ont hérité depuis au moins le 15^e siècle de la propriété collective des 7000 hectares du centre du marais. Cette situation exceptionnelle de possession indivise associée à un peuplement populaire ancien a favorisé le développement d'importants usages communautaires des ressources du marais : coupe du roseau, exploitation de la tourbe, pêche et surtout chasse. Or cette dernière activité populaire (il y a environ 1500 chasseurs dans le marais en 2003 et la plupart sont ouvriers) est soumise depuis les années 1970 à une réglementation plus contraignante du fait de l'impact grandissant des décisions communautaires et, en particulier, de la directive du Conseil des communautés européennes du 2 avril 1979 concernant la protection des oiseaux sauvages. La date d'ouverture de la chasse, établit traditionnellement le 14 juillet, est ainsi progressivement reculé, entraînant des mobilisations massives contre l'Europe et l'émergence d'associations de défense de la chasse.

Particulièrement touchés, les chasseurs de gibiers d'eaux sont à la pointe de la contestation : ils se regroupent en 1988 au sein de l'Association Départementale des Chasseurs de Gibiers d'Eaux de Loire-Atlantique, qui vise à obtenir le maintien de la période traditionnelle de chasse et se structure dans une opposition à la directive de 1979 et à l'établissement de zones de protection environnementale. En 1991, le classement de la Brière en Zone de Protection Spéciale entraîne le regroupement des sociétés de chasse du marais au sein d'une Union de défense dont l'une des toutes premières expressions est une condamnation de la construction européenne. Un Comité de défense des chasseurs de gibier d'eau de la région briéronne se met en place à la même période sur le thème plus spécifique du retour aux dates traditionnelles de chasse, et prend également pour cible l'« Europe des puissants ».

²⁸ Julian Mischi, « Les militants ouvriers de la chasse Éléments sur le rapport à la politique des classes populaires », *Politix*, n°83, 2008 ; Julian Mischi, « L'impact communautaire sur la politisation des classes populaires en milieu rural. Le cas des chasseurs de gibier d'eau », in Baisnée O., Pasquier R., dir., *L'Europe telle qu'elle se fait. Européanisation et sociétés politiques nationales*, Paris, Editions du CNRS, 2007, p. 145-165 ; Julian Mischi, Julien Weisbein, « L'Europe comme cause politique proche. Contestation et promotion de l'intégration communautaire dans l'espace local », *Politique européenne*, n°12, 2004, p. 84-104

La densité militante des associations de chasseurs ou de ces collectifs est importante. En 2001, sur les 1500 chasseurs de Brière, 250 environ sont inscrits à l'Union des chasseurs de gibiers d'eau de Grande Brière Mottière. Les adhérents de ces groupements sont, comme leurs animateurs, des hommes, ayant pour leur grande majorité entre 30 et 50 ans et appartenant aux classes populaires : ils sont généralement ouvriers, employés ou techniciens dans les ateliers des chantiers de la navale ou de l'aéronautique. Le président de l'Union des chasseurs de Brière jusqu'en mai 2001, titulaire d'un CAP, est, comme son père, tuyauteur aux chantiers navals. Son successeur à la tête de l'association, fils d'un ouvrier de la navale devenu agent de maîtrise, a obtenu le baccalauréat et travaille comme technicien d'atelier à l'Aérospatiale.

La contestation de l'intégration communautaire dans le marais de Brière associe globalement schèmes révolutionnaires et logiques de classe. La défense de la chasse populaire est présentée à la fois comme une lutte pour le maintien d'un droit acquis en 1789 (la Nation contre l'Europe anglo-saxonne) et d'une pratique de la classe ouvrière locale (le Peuple contre l'élite bruxelloise).

D'un point de vue politique, cette contestation de l'Europe au nom de la défense de la chasse populaire a d'abord constitué un terrain favorable au PCF, qui s'implante dans le marais à partir surtout des années 1970 grâce notamment à l'activisme de ses militants au sein des associations de chasseurs. Mais dans le contexte de la « gauche plurielle » et donc d'alliance avec Les Verts et le PS, les députés communistes s'abstiennent lors du vote de la loi chasse de juillet 2000 qui, en tentant de répondre aux exigences de la directive de 1979, réduit davantage les dates de chasse. Cette position entraîne directement un déclin de l'influence locale du PCF au profit de CPNT qui met en avant ce vote et entend lutter contre ceux qui veulent « *bruxéliser la Brière* ». Cette formation, qui émane directement de la fédération des chasseurs, porte désormais avec plus de force une rhétorique nationale anti-européenne s'appuyant toujours sur l'activation d'une identité locale. Elle exprime une politisation et une européanisation de la mobilisation des chasseurs car ses militants disent s'être engagés malgré eux en politique. La contestation d'une Europe de plus en plus présente nécessite selon eux de passer d'une mobilisation associative à une organisation politique afin notamment d'entrer dans l'arène européenne : l'ancien responsable de la fédération départementale des chasseurs est député européen CPNT depuis 1999.

Lutte ouvrière dénonce, quant à elle, une sorte d'instrumentalisation de l'écologie par les partis de droite qui stigmatiserai un peu plus le prolétariat.

« Sarkozy et Borloo veulent sauver la planète, mais refusent de s'en prendre aux principaux pollueurs, aux grandes entreprises de l'agroalimentaire ou de la chimie. Au contraire, un certain nombre des mesures qu'ils préconisent vont revenir à faire payer, encore, l'ensemble de la population et les travailleurs. C'est le cas de l'« éco-vignette » qui touchera les possesseurs de voitures les plus polluantes, c'est-à-dire les plus vieilles, donc celles des plus modestes. Et aussi de la mise à l'étude d'une « taxe carbone », un nouvel impôt sur la consommation d'énergie et sur le carburant. En échange de cette nouvelle taxe, un allègement de la fiscalité sur le travail, c'est-à-dire encore des exonérations de charges pour les patrons ou une baisse de l'impôt sur le revenu qui bénéficiera aux plus riches. Faire payer

les travailleurs pour faire encore des cadeaux aux riches, voilà la « révolution verte » de Sarkozy »²⁹

LO dénonce ainsi une certaine vision de l'environnement qui viendra occulter la lutte des classes. *« Le Grenelle d'aujourd'hui, c'est un peu de mousse écolo, pour conjurer les futures grandes mobilisations ouvrières et populaires que craint tant Sarkozy. »³⁰* Et même au-delà d'une simple critique d'une écologie de droite, LO va jusqu'à remettre en cause l'engagement écologique qui est perçu comme trop mou, pas assez revendicatif voir trop consensuel et en phase avec les grand industriels et le patronat. *« Le programme de Hulot, ce sont donc des discours généraux (souvent répétés à TF1), une grande sollicitude pour les animaux menacés (sujets d'émissions de télé), rien qui puisse froisser les grands industriels (dont Bouygues, propriétaire de TF1) et, pour finir, un impôt supplémentaire pour les pauvres, accusés par-dessus le marché de consommer trop et mal. »³¹*

Les mouvements d'extrême gauche ne vont donc pas tant remettre en cause l'écologie en elle-même que les politiques vertes menées par des gouvernements de droite ou de gauche traditionnelle. Celles-ci sont perçues comme des atteintes aux travailleurs où l'écologie sert de prétexte, de justification. Ainsi, au sein du PCF et de LO, certaines revendications diffèrent du discours écologiste traditionnel de la gauche, en défendant encore des pratiques sociales comme la chasse qui paraît contradictoire avec une politique de protection de la Nature, ou en dénonçant clairement la stigmatisation du prolétariat.

Pour l'instant il ne s'agit que d'exemple plus ou moins isolés, de prise de parti de certains militants au sein de ces formations. Mais, la Nature et sa préservation prenant une place de plus en plus importante dans les politiques nationales, ne risque-t-on pas d'aller vers un clivage de plus en plus marqué entre l'écologie et le socialisme ?

AU-DELÀ DU CONFLIT SOCIAL, LE CONFLIT GÉNÉRATIONNEL...

La problématique de la réintroduction de l'Homme dans la Nature, de son retour vers le naturel, de son respect réaffirmé de l'environnement peut être aussi perçue sous l'angle des générations. En effet une campagne de pub de l'association Greenpeace met en scène un enfant qui prévient les adultes d'aujourd'hui des conséquences de leurs actes. Ceux-ci doivent s'attendre non seulement à une réponse de la nature mais surtout à un

²⁹ Éditorial des bulletins d'entreprise l'Étincelle édités par la fraction de Lutte Ouvrière, du lundi 29 octobre 2007.

³⁰ idem

³¹ Paul GALOIS - Lutte Ouvrière n°1997 du 10 novembre 2006

retour de bâton de la part de sa génération devenue adulte. Il s'agit là d'un discours menaçant, presque d'une déclaration de guerre d'une génération à l'autre.

Pour voir la vidéo : http://www.youtube.com/watch?v=N_f2bA8ZaIo

Cela permet de nous interroger sur une lutte des générations causée par le retour de l'Homme dans la Nature, comme nous avons supposé la lutte des classes. La solidarité intergénérationnelle que l'on met en avant en France avec la retraite par répartition serait-elle en train de se rompre ?

Les jeunes sont-ils plus aptes à militer en faveur de l'écologie que la génération des baby-boomers futurs « papy-boomers » ? La génération des baby-boomers a grandi (jusqu'aux chocs pétroliers) dans la croissance et a donc eu des habitudes de consommation assez élevées, alors que les enfants de la crise ont été plus sensibilisés aux enjeux de l'environnement. Cependant, il est important de ne pas tirer de conclusions hâtives. En effet, en sociologie la variable de l'âge est secondaire par rapport à la classe sociale. Ne peut-on pas, par exemple, « inverser les rôles » en argumentant que les retraités peuvent être autant sensibles à l'écologie que les jeunes pour différentes raisons (temps libre, prise de conscience vis-à-vis du monde qu'ils vont laisser à leur petits enfants...). On peut observer ainsi, de manière empirique, que la fréquence et le nombre des articles consacrés aux questions d'environnement dans la revue Notre Temps (dont une grande partie du lectorat est à la retraite) ont augmentés.

Si la question de la lutte intergénérationnelle se pose, les politiques nationales, qui consacrent une part toujours plus importante aux questions de préservation de l'environnement, sous-tendent aussi l'émergence d'un discours socialement stigmatisant

• UN DISCOURS SOURCE DE STIGMATISATION SOCIALE

Le discours sur la réintroduction de l'homme dans la nature contient en son sein la possible dérive d'une stigmatisation des classes populaires. Rappelons que la « stigmatisation sociale » se définit par l'action de blâmer, condamner ou flétrir publiquement un individu ou une catégorie de gens. L'exemple précédemment cité des « éco-vignettes » mises en places par le Grenelle de l'environnement (vignettes qui concernent, rappelons-le, les voitures les plus polluantes, c'est-à-dire les plus anciennes, donc celles que possèdent les foyers aux revenus les plus modestes) illustre parfaitement cette idée. On blâme « le pauvre qui pollue », on l'accuse de consommer « trop » et « mal » et comble de l'ironie, on le condamne à « payer pour réparer ses fautes ».

« FAISONS VITE, ÇA CHAUFFE ! »

Cette idée se retrouve par exemple dans la campagne de publicité lancée par l'ADEME (<http://fr.youtube.com/watch?v=R8eYmA5hHS8>), qui sous-entend que la cause environnementale relève avant tout de la responsabilité individuelle. Le message implicite est le suivant : « Vous avez les informations nécessaires sur les bonnes pratiques environnementales, pourtant vous polluez ! »... Cette publicité ne fait pas état du coût financier que suppose une démarche environnementalement responsable : coût suscité par le remplacement d'appareils électroménagers par des appareils plus « écologiques » ; coût engendrés par les travaux à effectuer sur les installations (chauffage...) ou à moindre échelle frais d'adhésion à une AMAP, coût des produits bio...

EMMAÛS DÉNONCE LA STIGMATISATION DES PAUVRES³²



Bien plus qu'une supposition, la « stigmatisation du pauvre » est une réalité, que l'on retrouve essentiellement dans les discours publicitaires (Cf encadré précédent sur la campagne de l'ADEME). « Les pauvres sont dégueulasses, ils polluent ». C'est par cette interpellation volontairement percutante qu'Ucar, loueur de véhicules, a décidé de militer pour « une voiture propre pour tous ». Provocation pour dénoncer la tendance de l'écologie à devenir un luxe et militer pour le droit des plus pauvres à accéder à des véhicules neufs ou excès choquant qui n'hésite pas à formaliser cette stigmatisation plus que sous entendue jusqu'à lors, mais rarement exprimée de façon manifeste ? L'accroche n'en reste, à première vue, pas moins explicite...

³² Article du Nouvel Observateur, 23/06/2008, http://tempsreel.nouvelobs.com/actualites/societe/20080515.OBS4014/pub_emmaus_denonce_la_stigmatisation_des_pauvres.html

Finalement, la question sous jacente est celle du coût de la protection de l'environnement, qui n'est donc pas accessible à tous. Il faudrait revoir le discours public qui en appelle à la responsabilité individuelle en la matière : ce discours est erroné. En ce sens, il paraît nécessaire de repenser la communication afin de l'orienter en fonction des classes sociales (cf les campagnes de pub ciblées en fonction des publics pour le SIDA), au lieu de maintenir la logique d'un discours qui vise le grand public.

la nature, nouveau risque transnational ?

• L'ÉCO TERRORISME OU LE RISQUE LIÉ À LA RADICALISATION DES MILITANTS

La base idéologique de cette potentielle dérive est « l'écologie profonde » (ou *deep ecology*). Ce courant considère en effet l'Homme comme faisant partie de l'écosphère au même rang que les végétaux ou autres espèces animales, et propose le développement de l'environnement avant le développement humain. Cette vision est relativement inquiétante dans le sens où elle sous-tend un avenir pour lequel l'homme, « le premier des prédateurs », deviendrait presque illégitime sur la planète. Il s'agirait de sauver « l'universelle nature », ce « paradis perdu » dans une haine exaspérée de notre civilisation... La limite qui sépare ce courant de l'écologisme est donc très mince puisqu'en 2003, Craig Rosebraugh, ex porte-parole de l'*Earth Liberation Front* déclare, au nom de la *Deep Ecology*, que « la violence pourrait être nécessaire pour amorcer le changement en Amérique ». De l'écologie profonde à l'écologisme, il n'y a donc qu'un pas... Tomber dans « l'écologisme », voilà le risque majeur selon Nicole Jetté-Soucy³³. On peut définir « l'écologisme » comme étant un courant radical qui cherche à scinder le monde entre « nous », « les purs » et « eux », les « impurs ». Leurs principaux objectifs consistent à « faire stopper ou réguler l'exploitation des ressources, mais aussi à faire pression, pour parvenir à des décisions politiques avec prise en compte des implications écologiques de celles-ci »³⁴. Ce mouvement alimente les problèmes de stigmatisation sociale et devient un réel enjeu de sécurité publique.

³³ Nicole JETTE-SOUCY, *L'homme délogé*, Beffroi, Québec, 1991.

³⁴ Wikipédia, <http://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89cologisme>

Concrètement, c'est l'éco-terrorisme (on parle aussi de fascisme vert ou encore de terrorisme écologique) qui incarne cette idée. La section anti-terroriste du FBI le définit comme étant « l'usage ou la menace d'utiliser la violence de manière criminelle, contre des victimes innocentes ou des biens, par un groupe d'orientation écologique, pour des raisons politiques liées à l'environnement ». Ce phénomène est essentiellement présent aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne. Les deux principales organisations sont l'ALF (Animal Liberation Front) et l'ELF (Earth Liberation Front). En 2005, le directeur adjoint du FBI déclare que l'éco-terrorisme est la menace terroriste la plus importante sur le sol américain (depuis 1990, près de 1200 actes ont été recensés.)

On peut désormais craindre que ce phénomène se répande ailleurs, par l'intermédiaire d'internet notamment. De plus, toutes les variables nécessaires à une radicalisation des positions en matière écologiques semblent être présentes. En effet les militants se trouvent confrontés d'une part à un phénomène de frustration car ils se sont dévoués, entièrement consacrés à une cause qui finalement n'est pas si porteuse ; d'autre part, à la récupération de la cause écologique par les pouvoirs publics, souvent bien plus modérés qu'eux sur la question (on ajoutera que ces militants radicaux s'opposent à toute forme de collaboration avec les pouvoirs publics, allant jusqu'à qualifier de « traîtres » les associations environnementales ayant participé au grenelle de l'environnement et même à organiser un « contre grenelle »). Ces deux variables sont indéniablement sources de radicalisation chez les militants les plus engagés.

L'ÉCO TERRORISME EN FRANCE

En France, c'est en 1993 que Christian Peccoud crée les « éco-guerriers », groupe défenseur du massif qui se revendique comme partisan d'interventions « spectaculaires et directes ». Ils commencent à faire parler d'eux dès 1994 mais ne rencontrent la « gloire » qu'en 1996, après avoir installé des pièges (de « petits trépieds métalliques aux pointes acérées »...) dans la forêt de Fontainebleau qu'il souhaitent « protéger » contre l'ONF, et que ces derniers aient fait des blessés...

Ainsi on peut lire dans un article paru dans « Le Monde » le 25 juillet dernier³⁵, que la France rejoint le peloton de tête des pays concernés par l'éco-terrorisme : « Le pic a été atteint en 2007 avec 53 actions revendiquées ».

³⁵ « Ces éco-terroristes qui inquiètent l'Europe », Isabelle Mandraud, *Le Monde*, 25/07/2008.

L'ACTION DE L'ALF EN FRANCE

Le 28/06/2008 : Entre 1h et 3h du matin, un incendie à été déclenché dans les laboratoires Charles RIVER (un des premiers éleveurs d'animaux de laboratoires), dans le Rhône. Il a été revendiqué par l'ALF. Un an plus tôt, en avril 2007, un attentat avait visé l'entreprise « Tecniplast » (spécialisée dans la fabrication de cages pour animaux) de Limonest, dans le Rhône aussi.³⁶ Cet attentat a aussi été revendiqué par l'ALF, qui attaque en moyenne une à deux fois par mois sur le territoire français (Cf site « Bite Back »³⁷ sur lequel l'ALF recense par date et par pays, toutes les manifestations d'«écologie radicale », liste généralement agrémentée de photos).

La question de l'éco-terrorisme n'est donc pas un simple motif littéraire (cf « L'armée des douze singes »), mais bel et bien une problématique publique susceptible par conséquent d'intéresser les pouvoirs publics...

LE DANGER D'UNE RADICALISATION POLITIQUE OU « L'ECOFASCISME »³⁸

L'écofascisme ou écototalitarisme est une forme de régime totalitaire dont le but est de préserver l'environnement. Les penseurs de l'écofascisme partent du postulat de base que les menaces que les activités humaines font peser sur la planète Terre seraient telles que les peuples occidentaux seraient prêts à suivre des dictateurs promettant de préserver leur mode de vie en échange de leur liberté, au prix de l'aggravation des injustices planétaires et de la liquidation d'une part notable des 6 milliards d'êtres humains. On entend par écofascisme (notamment selon le politologue finlandais J.P. Roos) « *l'idéologie de quelques protecteurs de l'environnement radicaux qui prônent l'abandon complet des technologies dans nos sociétés ainsi qu'une réduction de la population humaine afin de sauver la planète des dangers qui la menacent: surpeuplement et pollution* ». Les « écofascistes » souhaitent ainsi atteindre leurs buts au moyen d'une dictature qui permettrait de réduire la population terrestre par la coercition, tandis que ses habitants restant assureraient la continuité de l'humanité avec des moyens techniques archaïques (agriculture simple, chasse, artisanat). Sont prévus également des modes malthusiens de contrôle des naissances afin de ne pas menacer l'environnement par une surpopulation.

³⁶ *Ibidem.*

³⁷ <http://www.directaction.info/>

³⁸ Serge Latouche, *L'Ecofascisme ou l'écodémocratie*, le Monde Diplomatique, novembre 2005